

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**ANIMATEUR:**  
**APPROCHE METHODOLOGIQUE 1**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

<p><b>CODE : 98 70 03 U21 D1</b> <b>CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903</b> <b>DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</b></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 29 octobre 2007,**  
**sur avis conforme de la Commission de concertation**

# **ANIMATEUR : APPROCHE METHODOLOGIQUE 1**

## **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

### **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

#### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit:

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de s'initier aux techniques et aux méthodologies de l'animation, aux méthodologies spéciales de l'expression et de la communication afin d'appréhender les spécificités de la fonction d'animateur.

### **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### **2.1. Capacités**

*Au départ d'un document écrit traitant au sens large de l'animation, par écrit et/ou oralement :*

- ◆ dégager les idées principales du texte ;
- ◆ répondre à des questions en faisant appel exclusivement au texte remis ;
- ◆ poser une réflexion critique sur ce texte ;
- ◆ utiliser les règles élémentaires de la syntaxe de la langue française.

#### **2.2. Titre**

Certificat du 2<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire (C2D) ou  
Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) ou  
Certificat de l'enseignement technique secondaire inférieur (CTSI).

### 3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

<b><u>1. Dénomination des cours</u></b>	<b><u>Classement des cours</u></b>	<b><u>Code U</u></b>	<b><u>Nombre de Périodes</u></b>
Méthodologie générale	CT	F	18
Communication	CT	F	24
Méthodologie spéciale de l'expression	CT	F	14
Techniques et méthodologies de l'animation	CT	F	40
<b><u>2. Part d'autonomie</u></b>		P	24
Total des périodes			120

### 4. PROGRAMME

#### 4.1 Méthodologie générale

*Au départ de situations d'animation données, l'étudiant sera capable :*

- ◆ de décrire oralement et par écrit les éléments constitutifs (le contexte, les interactions, les conditions de sécurité et d'hygiène,...) de ces situations ;
- ◆ de distinguer l'observation de l'interprétation, du jugement et du ressenti ;
- ◆ de relever des liens entre les pratiques d'animation et les valeurs et principes d'action qui les fondent ;
- ◆ de distinguer le niveau d'action intuitive du niveau de l'action professionnelle ;
- ◆ sur base de concepts vus, de formuler des hypothèses explicatives des faits observés ;
- ◆ de s'interroger sur le sens de ces activités d'animation (développement global de la personne, socialisation, citoyenneté,...) ;

#### 4.2 Communication

*Sur base de mises en situations individuelles et collectives, l'étudiant sera capable :*

- ◆ de distinguer la communication de l'information ;
- ◆ de relever différents modes de communication (verbale et non verbale) ;
- ◆ d'identifier en quoi le contexte, les représentations, les valeurs,...influencent la communication et constituent un frein ou un facilitateur ;
- ◆ de développer et d'évaluer ses aptitudes à communiquer ;

#### 4.3. Méthodologie spéciale de l'expression

*Au départ de situations d'animation données, l'étudiant sera capable :*

- ◆ d'expliquer l'importance de l'expression et de l'imaginaire dans la vie d'un groupe ;
- ◆ d'identifier les principes généraux du développement de l'expression et de la créativité ;
- ◆ de distinguer l'expression en situation d'animation de la création artistique dans une société ;

#### **4.4 Techniques et méthodologies de l'animation**

*A travers la participation à des activités diversifiées d'animation choisies dans au moins 4 domaines d'activités (culturel, artistique, artisanal, ludique, sportif,...) et en respectant les principes de base de la sécurité et de l'hygiène, l'étudiant sera capable :*

- ◆ d'identifier les éléments méthodologiques spécifiques à ces techniques ;
- ◆ d'expérimenter des techniques spécifiques dans l'élaboration d'un mini projet d'animation.

#### **5. CAPACITES TERMINALES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, *à partir de situations diversifiées d'animation :*

- ◆ de relever les éléments constitutifs de la communication ;
- ◆ de se questionner sur le sens des activités mises en œuvre ;
- ◆ d'argumenter le choix des activités d'animation selon des critères repris dans le programme et en particulier les principes de base de la sécurité et de l'hygiène ;
- ◆ d'identifier les éléments favorisant l'expression et la créativité ;
- ◆ de rendre compte oralement et par écrit de ses observations aux niveaux personnel, interindividuel et groupal ;
- ◆ d'évaluer sa participation à des animations spécifiques.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- ◆ l'objectivité de ses observations,
- ◆ la capacité à se référer au cadre conceptuel,
- ◆ la pertinence de l'argumentation,
- ◆ la qualité de son expression écrite et orale,
- ◆ la capacité d'auto évaluation.

#### **6. CHARGE DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

#### **7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé de ne pas dépasser 15 étudiants par groupe.